Mercredi 29.06.16 | 49e année | N° 22

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Invitation au Passage des Moulins

Dans le cadre de la stratégie de valorisation du centre-ville, la réalisation de projets artistiques dans l'espace public est favorisée et soutenue.

Cette politique vise à mettre en évidence les riches atouts du cœur de la cité.

Elle se concrétise aussi par la végétalisation de la zone piétonne, la présence de fleurs et de bancs, la mise en lumière ou encore l'animation du port et des quais, qui s'est magnifiquement développée ces dernières années.

Une nouvelle œuvre orne désormais le Passage des Moulins à Neuchâtel, réalisée par les artistes Kesh et Wilo.

Le vernissage de cette création murale aura lieu le samedi 2 juillet 2016 à 11 heures.

Soyez les bienvenus !

Les nouvelles fresques du Passage des Moulins viennent compléter les réalisations artistiques des Passages des Boucheries et des Fausses-Brayes, ainsi que celle en voie de réalisation dans le port sur le bâtiment de la LNM.

Ces fresques murales témoignent du talent neuchâtelois. Elles incarnent de belle manière la devise de la Ville : Neuchâtel, art de vivre et innovation.

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement

Comme ici lors du Tour de Romandie 2014, le public est invité à applaudir au passage des cyclistes. • **Photo : archives**

Les cadors arrivent en ville

Pour que le passage du Tour de France à Neuchâtel rime avec plaisir, les autorités communales ont mis sur pied des animations cyclo-conviviales, un écran géant ainsi que des solutions de mobilité alternative. La Grande Boucle traversera Neuchâtel le 18 juillet prochain en empruntant la route cantonale 5. Aucun véhicule ne pourra y circuler entre 12h30 et 18 heures. Les parkings situés au bord du lac seront aussi bloqués.

Dans trois jours, c'est le départ du Tour de France ! Du Mont-Saint-Michel aux Champs-Elysées, les cyclistes avaleront 3'519 kilomètres, dont près de 300 km en Suisse. Lundi 18 juillet, ils feront leur entrée sur le bitume neuchâtelois par Les Verrières, traverseront Neuchâtel et termineront la 16e étape à Berne. La caravane publicitaire traversera la ville de Neuchâtel dès 14h42, et les coureurs entre 16h21 et 16h42.

On pourra suivre la Grande Boucle sur écran géant à la place des Halles, pédaler, jouer et tester des animations cyclo-conviviales à la place du Port ou encore voir la caravane et les coureurs passer à l'ombre des tilleuls sur des bancs, installés au bord du Jardin anglais, qui pourront accueillir jusqu'à 500 personnes. Et puisque le trafic routier sera difficile ce jour-là, pourquoi ne pas explorer une autre mobilité ? En montant à bord du train touristique qui fera la navette gratuitement entre la place Pury et La Maladière ou en empruntant un vélo dans l'une des deux stations velospot supplémentaires, aménagées pour l'occasion, à l'Esplanade du Mont-Blanc et à Monruz.

Trafic et piétons

La route cantonale 5, qui longe le bord du lac de Serrières à Monruz, sera complètement fermée à tout trafic dans les deux sens le 18 juillet de 12h30 à 18 heures. Durant ce laps de temps, aucun véhicule ne pourra ni entrer, ni sortir des parkings et zones de parcages situés aux alentours. Pour des raisons de sécurité, les piétons ne pourront pas traverser la RC5. Ils sont invités à emprunter les passerelles et sous-voies avoisinants. L'événement nécessite enfin la modification temporaire de certaines lignes de bus. Les trajets de la ligne 101 seront assurés par minibus et la ligne 121 sera supprimée (voir sur www.transn.ch).

- **Toutes les infos sur www.tourdefrance-neuchatel.ch**

Le Conseil général a voté lundi un crédit de 1,6 million pour améliorer les infrastructures de la déchetterie.

Le Buskers Festival a dévoilé l'affiche de sa 27e édition, qui se tiendra du 9 au 13 août au centre-ville.

La Ville de Neuchâtel envisage de transformer le collège des Sablons en Auberge de Jeunesse.

Publicité

27.–

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.

Textes et dessins de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux

Croque-Rivages

Dadou Gête revient pour la troisième fois aux Editions Messeiller pour titiller nos papilles ! Après nous avoir fait découvrir les délices de la cuisine provençale et quelques bonnes tables du Pays neuchâtelois, elle nous offre une promenade gourmande autour du lac de Neuchâtel. De la rive nord à la rive sud, elle décrit des sites pleins de charme qu'elle illustre délicatement à la plume ou à l'aquarelle. Vous sont offertes sept recettes originales de restaurateurs rencontrés lors de ces balades. L'occasion de déguster les bords du lac tant avec les yeux qu'avec le palais.

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Croque-Rivages»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.–**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

Dans ce numéro

Chapeau les artistes!

Du jazz oriental, des airs napolitains, des rythmes venus d'Afrique, de la chanson manouche, une fanfare colombienne, un spectacle de marionnettes du Rajasthan: la 27e édition du Buskers Festival fera voyager aux quatre coins du globe.

Page 4

Les Fleurs du Mal

Le festival Poésie en arrosoir s'ouvre vendredi dans les jardins extraordinaires de Cernier, avec Les Fleurs du Mal de Charles Baudelaire comme fil conducteur.

Page 5

Deux projets stratégiques

Le Conseil communal projette de transformer le collège des Sablons en Auberge de Jeunesse et de regrouper les classes sur le site du collège des Terraux en utilisant le bâtiment attenant, sis au passage Maximilien-de-Meuron 6.

Pages 8-9

Un bain d'histoire

Les travaux de restauration des bains gallo-romains de Serrières sont achevés. La Ville de Neuchâtel et la copropriété «Cité Suchard» ont inauguré vendredi ces vestiges datant du IIIe siècle de notre ère.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 6 juillet 2016.

Le Conseil général tenait lundi sa dernière séance avant la pause estivale

La libérale-radicale Amelie Blohm-Gueissaz présidera encore six mois les débats au Conseil général. • **Photo: Stefano Iori**

Du neuf à la déchetterie

Appelé à se prononcer sur la réfection et l'amélioration des infrastructures de la déchetterie des Plaines-Roches, le Conseil général a ajouté lundi à la liste des travaux prévus la création d'un espace de récupération des objets réutilisables, portant le crédit demandé de 1,56 à 1,65 million de francs. Favorable sur le fond, le PLR s'est opposé sur la forme à cet amendement conjoint des groupes PS et PopVertsSol.

Au nom du groupe PLR, Christophe Schwarb a rappelé que le Conseil général avait accepté à l'unanimité il y a six mois seulement une motion demandant à l'exécutif d'examiner la possibilité de permettre et d'optimiser la récupération des objets encore utilisables. «On est en train de mettre la charrue avant les bœufs! Attendons les résultats de l'étude!», a-t-il lancé. Minoritaire, le PLR demandait tout au moins de renvoyer le rapport en septembre, pour permettre au Conseil général de se prononcer sur des bases plus solides.

«Sur le fond, on est tous sur la même longueur d'onde», a souligné le conseiller communal Pascal Sandoz, en charge des Infrastructures. C'est ainsi qu'après avoir soutenu la motion approuvée en janvier, le Conseil communal ne s'est pas opposé à l'amendement de la gauche. Pascal Sandoz a toutefois averti qu'il faudrait «encore un peu de temps» pour trouver les associations avec lesquelles collaborer et mener les essais nécessaires, en s'inspirant de l'espace de récupération ouvert à la déchetterie de Cortaillod. Il n'est par ailleurs pas exclu que l'exécutif doive revenir devant le Conseil général pour demander une rallonge si les 90'000 francs rajoutés au crédit d'ensemble ne devaient pas suffire.

Un hangar pour les toxiques ménagers

Pour le reste, les travaux proposés par le Conseil communal à Plaines-Roches n'ont pas souffert de contestation, tous les groupes reconnaissant la nécessité de réaménager et de rénover cette déchetterie ouverte il y a treize ans déjà et toujours plus fréquentée depuis l'introduction de la taxe au sac. Pour sécuriser et mettre aux normes la récolte des toxiques ménagers, un hangar avec un guichet d'accueil sera construit. Des locaux dignes de ce nom seront aménagés pour les collaborateurs de la déchetterie. Enfin, rongées par la maladie du béton, les dalles de la zone de manutention des grandes bennes seront rénovées. Les travaux s'étaleront sur trois ans.

Sur la forme, les groupes ont déploré que la commission d'urbanisme n'ait pas été saisie. Le groupe PopVertsSol a par ailleurs appelé de ses vœux la mise en place d'une politique volontariste pour réduire les déchets et les emballages, alors que le PS a souligné la nécessité de trouver un autre mode de fonctionnement face au flot de voitures à Plaines-Roches. De son côté, le PLR a regretté que les travaux qui seront réalisés à la déchetterie impliquent une hausse de la taxe de base, ce qui peut éveiller le sentiment que «plus on trie, plus on doit payer».

«Plus on trie, moins on paie de sacs taxés», a corrigé Pascal Sandoz, en rappelant que l'infrastructure de la déchetterie était financée par la taxe de base. Selon toute vraisemblance, celle-ci devrait passer à 127,50 francs début 2018, soit une hausse de 3,30 francs par ménage et par année. (ab)

Les autres objets, en bref

Lundi, le Conseil général a par ailleurs:

- décidé de reconduire son bureau actuel jusqu'au 31 décembre. La PLR Amélie Blohm-Gueissaz continuera donc de présider les débats six mois, avant de céder le perchoir au groupe socialiste;
- renvoyé en septembre les rapports d'information sur la politique de la jeunesse et de la vieillesse de la Ville de Neuchâtel;
- voté un crédit de 346'000 francs afin de prolonger la rue Louis-Bourguet pour assurer la desserte d'un nouvel immeuble.

Des musiciens et artistes de rue du monde entier investiront la zone piétonne du 9 au 13 août prochain

Un Buskers haut en couleurs

Du jazz oriental, des airs napolitains, des rythmes venus d'Afrique, de la chanson manouche, une fanfare colombienne, un spectacle de marionnettes du Rajasthan: la 27e édition du Buskers Festival se tiendra du 9 au 13 août prochain à Neuchâtel, pour un voyage musical aux quatre coins du globe. Durant ces cinq jours, une vingtaine de groupes investiront dès 17 heures les rues du centre-ville, avec comme seul cachet le chapeau tendu à la générosité du public.

Après deux éditions gâchées par la pluie, le festival a réfléchi cette année à des solutions de repli. En cas de mauvais temps, les artistes pourront investir à tout moment le Temple du Bas et, dès 21 heures, le théâtre du Concert, qui accueille déjà les Nuits du Buskers et sert de quartier général au festival. En rénovation, le péristyle de l'Hôtel de Ville ne sera pas disponible cet été, mais certains magasins du centre-ville pourraient également servir de refuge aux musiciens de rue. «Rien n'est encore fait», précise toutefois le fondateur du Buskers, Georges Grillon, qui a pris contact en ce sens avec l'association Neuchâtel Centre.

En parallèle, l'association des Amis du Buskers creuse différentes pistes pour rendre le festival moins tributaire de la météo. En attendant, un appel à soutien a été lancé. L'objectif est de réunir 30'000 francs pour constituer une assurance «pluie» au Buskers. Il n'est en revanche pas question d'augmenter le nombre de stands de bars, de boissons et d'artisanat pour maximiser les recettes possibles par beau temps. «On ne veut pas se transformer en braderie. L'accent doit rester focalisé sur les artistes», explique Sandrine Troyon, du comité d'organisation.

Musique de quatre continents

Côté programmation, le Buskers transportera cette année le public neuchâtelois en Haïti avec un groupe de musique traditionnelle vaudou, mais aussi au Ghana, au Rajasthan ou encore en Colombie, avec une «fiesta chirimía» de la côte pacifique. Il y aura également de la musique balkanique, de la chanson manouche, du swing a capella et le jazz oriental des Neuchâtelois de Dashûr. «On ne veut pas que de la musique festive. Les groupes qui nécessitent plus d'attention et d'écoute ont également leur place au Buskers», souligne Georges Grillon.

Nii Ashitey Nsotse & Nokoko Ye emmènera le public à la découverte des rythmes et danses du Ghana. • Photo: sp

Cirque et contes

A l'affiche figurent également des clowns napolitains, un cowboy qui fait le pitre avec son banjo, un spectacle de cirque à la place du Marché et une immersion dans l'univers musical du boléro latino par le Théâtre Frenesí. Sans oublier la Cour des contes devant l'espace Marval, avec des histoires venues cette année du Togo, de Martinique, mais aussi d'ici. (ab)

Buskers: du mardi 9 au samedi 13 août dès 17 heures dans les rues du centre-ville, le dimanche 14 août dès 11 heures à la Ramée. Programme complet sur www.buskersfestival.ch.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), jusqu'au 1er juillet: horaire habituel. Du 2 au 17 juillet: *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 14h à 19h, samedi: fermé. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 14h à19h; samedi: fermé. *Lecture publique*, du lundi au vendredi de 14h à 19h, samedi: fermé. *Espace Rousseau*: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi: fermé. Du 2 au 14 août, les horaires sont les mêmes que pour la période allant du 2 au 17 juillet, seul changement la salle de lecture est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 19h. Fermeture complète du 18 juillet au 1er août, y compris le prêt entre bibliothèques et la navette. Fermeture exceptionnelle du Service des archives privées et des manuscrits du 2 au 14 août. Réouverture 15 août, selon l'horaire habituel.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre). **Permanent:** Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1ers di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire». Mardi 19 juillet, 12h15, mardi du Ruckers, concert. Au programme: œuvres de A.-L. Couperin et de Mondonville interprétées par Pierre Goy (clavecin) et Liana Mosca (violon).

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition «Abysses jusqu'au 14 août 2016. Une plongée dans la nuit des océans, à des milliers de mètres sous la surface de l'eau, à la rencontre de créatures fantastiques.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7; exposition temporaire «Land Art Neuchâtel 2016», ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre. *Terre d'outils*, une exposition sur le lien indéfectible entre l'homme et les plantes. Jusqu'au 15 octobre 2017.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), prolongation de l'exposition «Mélopées végétales», œuvres classiques à l'huile, à l'aquarelle et aux pastels de Véronique Attinger. Au mois de juillet la galerie sera ouverte les vendredis seulement de 14h30 à 18 heures. Fermée pour vacances durant le mois d'août. Possibilité de la louer: info@galerie-quint-essences.ch.

Galerie d'art, Tour de Diesse (rue du Château 6), exposition Aléos jusqu'au 9 juillet de l'artiste Annick Weber Richard.

Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), exposition Irving Petlin, Vents d'aujourd'hui et souffles de la mémoire, pastels récents, jusqu'au 16 juillet. Informations complémentaires sur www.galerieditesheim.ch.

Divers

Marché aux puces (Jardin Anglais), samedis 16 et 30 juillet, 10h-17h. Renseignements complémentaires sur www.brocante-neuchatel.ch.

Smallville (chemin des Péreuses 6B), exposition Art Güdel Miami, jusqu'au 16 juillet 2016. Ouverture le samedi de 14h à 18 heures et sur rendez-vous par courriel info@smallville.ch ou par téléphone au 078 619 28 87. Informations complémentaires sur www.smallville.ch et sur l'artiste www.kestergudel.com.

L'actualité culturelle

Summer pool party

La 2e édition de la summer pool party «Fun, Sun & Music» organisée par Terrible Style se tiendra samedi 2 juillet aux piscines du Nid-du-Crô. Elle sera animée par le danseur et chanteur David Charles. Afin que l'ambiance soit à la fête, les organisateurs mettront à disposition des transats et des fauteuils de plage, aménagera un coin canapé, et gonflera des châteaux pour les enfants et des matelas. Des artistes de renom se produiront à cette occasion. En tête d'affiche: Idem, Luciano, Fernando Soares et le duo Lick My House, résident du Mad Club, ainsi que des jeunes talents de Neuchâtel Ewan et Jul-Nako. L'animation à la piscine olympique restera ouverte au public jusqu'à 20h30. La suite, réservé aux fêtards, se déroulera en open air jusqu'à 4 heures du matin, mais dès une heure du matin sous forme de Silent Party afin d'importuner le moins possible le voisinage.

Piscines du Nid-du-Crô (route des Falaises 30), Summer pool party, samedi 2 juillet, de 14h à 4 heures. Animations de 20h à 4 heures, Silent Party dès 1h00. Prélocations: Metro boutique à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Informations complémentaires sur la page facebook de TerribleStyle.

Fête de théâtre

Le Centre Dürrenmatt Neuchâtel organise la «Fête de Théâtre» en collaboration avec le programme de promotion de la culture colombienne en Suisse, samedi 2 juillet de 16 à 22 heures. Dès 17 heures, un parcours est prévu dans l'exposition, commenté par le metteur en scène Omar Porras, la metteuse en scène Isabelle Matter et le scénographe Fredy Porras. Ils participeront ensuite à un «Salon Dürrenmatt – Théâtre» modéré par Madeleine Betschart, responsable du centre. Suivra le mot de bienvenue de Julián Jaramillo Escobar, ambassadeur de la Colombie en Suisse. Dès 19h30, des tonalités de musique colombienne retentiront. Tout au long de la journée, un marché colombien se tiendra sur la terrasse.

Centre Dürrenmatt Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 74), Fête du Théâtre, samedi 2 juillet, de 16 à 22 heures. Entrée libre.

Parades endimanchées

L'association ProVélo organise trois parades endimanchées cet été, dont la première aura lieu le samedi 9 juillet. Ces parades visent à encourager l'usage du vélo comme moyen de mobilité et de loisirs, et ce, dans une ambiance sécurisée et festive (tenues rétro et décalées, photoshooting, ballons, concours de tenues). Les jolis vélos vintage ou vélos spéciaux sont également les bienvenus! Ces sorties s'adressent à tout public y compris aux familles avec enfants.

Photo: archives ProVélo

Parades endimanchées (départ à la place du Port), samedis 9 juillet, 20 août et 17 septembre, à 16 heures. Annulé en cas de mauvais temps.

Un festival de poésie pour arroser les jardins extraordinaires d'Evologia

Les Fleurs du Mal

Les Fleurs du Mal vont s'épanouir dès vendredi dans les jardins extraordinaires de Cernier. Vincent Held et sa compagnie proposent du 1er au 17 juillet dans le cadre du festival Poésie en arrosoir une déambulation sur les fameux poèmes de Baudelaire. Mis en scène par Dominique Bourquin, ce spectacle qui réunit dix comédiens et musiciens – dont Olivier Forel et Mirko Dallacasagrande – promet de douces mais sulfureuses soirées cet été sur le site d'Evologia.

L'artisan de la chanson romande Stéphane Blok, librettiste de la prochaine Fête des vignerons, chantera à Cernier les 14 et 15 juillet. • Photo: sp

Ecouter, boire et manger

«Les Fleurs du Mal» constitueront donc le fil conducteur du seul festival de poésie du canton. Cette déambulation commencera à la nuit tombante et fera suite à un, voire deux spectacles donnés plus tôt dans la soirée. Entre deux, le public pourra boire et manger au restaurant de la Terrassiette d'Evologia. Pour ouvrir les feux, l'auteur compositeur interprète Emily Loizeau emmènera ce vendredi déjà le public dans son univers fantasmagorique. Suivront «La grande gynandre» par la Cie de l'Ovale, «Tiramisu» par la Cie Mezza-Luna, «Mourir et vivre d'amour» de Mélanie Chapuis chantée par Doris Sergy sans oublier un récital de Stéphane Blok et des poèmes de Mahmoud Darwich. Programme complet sur www.poesieenarrosoir.ch

Poésie en musique

Pour concocter ce programme, Vincent Held dit tenir compte avant tout de la qualité d'interprétation du texte poétique. Les artistes doivent offrir aux spectateurs toutes les valeurs émotionnelles des textes qu'ils déclament. «Je cherche également à proposer des formes et des genres poétiques très différents: de la chanson, de la poésie sonore, moderne et parfois classique aussi», explique celui qui a fondé Poésie en arrosoir voilà 16 ans déjà. La musique «live» sera présente dans tous les spectacles de cette édition 2016. Elle agit comme un catalyseur et permet à la poésie de toucher profondément le public, ajoute le créateur du Festival. Baudelaire n'affirmait-il pas que la poésie touche à la musique?

Poésie en arrosoir, site d'Evologia à Cernier du 1er au 17 juillet.

Chronique culturelle

Culture foot

Il y avait foule samedi à La Maladière pour Suisse-Pologne retransmis sur grand écran. La magie du foot a opéré au point que les supporters remplissant la tribune est criaient et frappaient dans leurs mains pour encourager l'équipe nationale, oubliant que les joueurs s'époumonaient non pas dans le stade devant eux mais à quelques centaines de kilomètres de là… On a vu dans les gradins beaucoup de (très) jeunes filles en fleur venues non pas pour le match mais pour tester leur pouvoir de séduction sur leurs potes ados habillés *Abercrombie & Fitch* qui faisaient les désintéressés mais ne connaissaient pas le résultat du match... On a vu aussi de jeunes mères de famille leur enfant dans les bras qui s'étaient senties obligées d'accompagner Monsieur, on ne sait jamais… Et il y avait les vrais fans de foot, grognons et défaitistes, qui une grande bière à la main savaient mieux que Petkovic qui faire entrer et quand. Et puis on a admiré une séduisante «Nati» qui aurait mérité de gagner. La logique de la défaite honorable a pourtant fini par l'emporter, comme toujours. Qu'importe puisque la fête fut belle. Vive Seferovic et Shakiri ainsi que la raclette, le kebab et les hamburgers!

Patrice Neuenschwander

Publicité

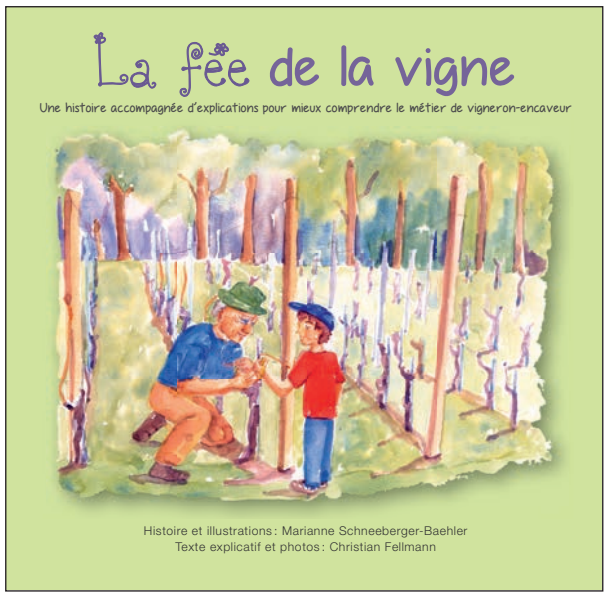

Existe aussi en kamishibaï bilingue français-allemand
Format A3, 17 planches laminées
CHF 70.– + frais de port

La fée de la vigne

De Marianne Schneeberger-Baehler (illustrations et histoire)
et Christian Fellmann (texte explicatif et photos)

Cet ouvrage, destiné aux enfants dès 5 ans, raconte l'histoire d'une petite fée que Pierrot aimerait bien rencontrer en allant à la vigne avec son grand-père. Avec, en vis-à-vis de chaque page de l'histoire, des explications simples sur le travail à la vigne pendant une année.

Format: 21 x 25 cm – 50 pages
Prix: CHF 25.– + frais de port

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de l'ouvrage
(CHF 25.– + frais de port)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
Route de Neuchâtel 20, 2088 Cressier
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
marianne.creations@net2000.ch ou www.aquarellealacarte.ch

Chronique cinéma

Grandeur et décadence d'un trader

Encore dans les prétoires et déjà dans les salles obscures: «L'Outsider» fait revivre sur les écrans l'affaire Jérôme Kerviel, ce jeune trader dont les spéculations démentielles ont failli faire imploser la Société générale à l'éclatement de la crise des «subprime». Son réalisateur, Christophe Barratier, en fait un thriller façon «Le loup de Wall Street».

Arthur Dupont (à gauche) incarne Jérôme Kerviel dans «l'Outsider» de Christophe Barratier. • **Photo: sp**

«L'Outsider» marque un changement de registre radical dans la filmographie de Christophe Barratier, chantre de la douce France avec «Les choristes», «Faubourg 36» et «La nouvelle guerre des boutons». Délaissant le passé, le réalisateur plonge cette fois dans le monde de la finance en s'emparant de l'affaire Jérôme Kerviel, l'ex-trader de la Société générale devenu célèbre malgré lui après avoir fait perdre début 2008 4,9 millions d'euros à la banque par ses prises de risque inconsidérées.

«Jérôme avant Kerviel»

Alors que le bras de fer juridique engagé entre le financier et son ex-employeur n'est toujours pas clos, le film délaisse complètement ce terrain. C'est en effet l'avant qui intéresse Christophe Barratier, à savoir les éléments qui ont conduit ce jeune homme bien sous tous rapports, qui entre plein d'enthousiasme à la Société générale en 2005, à perdre tout sens des réalités. «Je voulais Jérôme avant Kerviel», explique dans ses interviews le réalisateur.

Librement inspiré du livre publié deux ans après les faits par Jérôme Kerviel (*L'engrenage, mémoires d'un trader*), le film suit le Breton depuis ses premiers pas à la Société générale. Ambitieux, bosseur, le jeune loup quitte rapidement le «middle office» pour entrer dans la mythique salle des marchés, d'abord comme assistant, puis comme trader junior. Il est alors happé par la logique délirante du système. Encouragé à gagner toujours davantage, il engage des sommes toujours plus importantes pour parier contre le marché, attendant son effondrement. Aucun garde-fou ne le freine, dès lors qu'il est une «bonne gagneuse», une «cash machine», qui engrange des millions. Mais dans ce monde, on peut tricher pour gagner, pas pour perdre...

Une bonne surprise

Plans serrés de traders les yeux rivés à leurs écrans, stress et rythme haletant: Christophe Barratier a traité le sujet sur le mode thriller et réussit à tenir en haleine jusqu'à la fin, pourtant connue. Habitué jusqu'ici aux seconds rôles, Arthur Dupont est convaincant dans le rôle de Jérôme Kerviel, alors que François-Xavier Demaison excelle dans celui de l'initié cynique, excessif et grossier, qui enseigne «ce qu'il ne faut pas faire, mais qu'on fait quand même», avant de se rendre compte que son poulain est allé trop loin. Bonne surprise, donc, que ce film. (ab)

La Ville jeune

Silent Disco estivales, le Collectif 440 Hz donne rendez-vous ce soir mercredi 29 juin, jeudi 28 juillet et jeudi 25 août, de 19h30 à 23 heures pour une Silent Disco sur la terrasse du Casino de la Rotonde.

King boat 2016, la croisière débutera vendredi 1er juillet 2016. Elle aura lieu tous les vendredis et samedis en juillet et août (sauf le 1er août). Départ de Neuchâtel à 19 heures, retour à 22h20. Escale à 21 heures, possibilité de prendre le bateau durant l'escale à Neuchâtel. Bar à cocktails, petite restauration et ambiance garantie à bord. Billets disponibles sur www.navig.ch

L'Interlope (Case à chocs), l'interlope est fermé pour l'été son équipe se réjouit de vous accueillir de nouveau mi-septembre 2016.

L'Euro au stade de la Maladière, le stade de La Maladière et son écran géant de 37 m² accueille le public pour la retransmission en direct de 40 matchs sur les 51 au programme de l'Euro 2016. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Midnight jeuNE, le dernier rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, s'est tenu le 18 juin écoulé avant la pause estivale. La reprise se tiendra samedi 27 août prochain, de 20h15 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade. Informations complémentaires sur la page facebook: MidnightjeuNe Neuchatel.

La Ville sportive

Piscine de Serrières
Ouverte jusqu'au 28 août, du lundi au dimanche de 10h00 à 19h00.

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h00-22h00, vendredi 8h00-19h30, samedi 8h00-18h30, dimanche 9h00- 19h00. En semaine, les abonnés ainsi que les détenteurs de cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7h00. Fermeture et vidange estivale: du lundi 18 juillet au dimanche 14 août. La réouverture des piscines intérieures est prévue lundi 15 août dès 8 heures. Samedi 2 juillet, l'évacuation des bassins intérieurs se fera à 18 heures et à 19 heures pour les bassins extérieurs. L'ouverture des piscines extérieures est fixée jusqu'au dimanche 11 septembre. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Amis-Gymnastes Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Cercle de la Voile de Neuchâtel
Les camps de voile d'été organisés au Port du Nid-du-Crô débuteront lundi 4 juillet et finiront vendredi 12 août. Camps en matinée de 9h à 12h. Camps en après-midi de 13h30 à 16h30. Camps en soirée de 17h30 à 20h. Ils se pratiquent sur Dériveurs Optimist ou Laser, Surprise (lesté) et planche à voile et sont encadrés par des moniteurs J+S. Ces cours s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes quelque soit le niveau de pratique: débutant ou perfectionnement. Pour tous renseignements: Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch ou sur www.cvn.ch, rubrique «Ecole de voile».

Les directions du Tourisme et de l'Education lancent deux projets stratégiques pour la Ville de Neuchâtel

« Une opportunité qui se présente une

Un emplacement idéal proche de la gare, aux Sablons, pour une nouvelle Auberge de Jeunesse, un collège regroupé sur un seul site, agrandi, aux Terreaux: la Ville de Neuchâtel, par ses directions du Tourisme et de l'Education, a annoncé mardi le lancement de deux projets ambitieux, étroitement liés, qui permettront d'une part de replacer le chef-lieu cantonal sur la carte nationale et internationale des Auberges de Jeunesse, mais aussi de répondre au défi d'offrir des locaux scolaires adéquats au centre-ville.

La directrice de l'Education, la conseillère communale Christine Gaillard, et le directeur du Tourisme et président du Conseil communal Thomas Facchinetti ont annoncé devant la presse le lancement de deux projets stratégiques et porteurs d'avenir, avec pour objectifs d'une part d'enrichir l'offre d'hébergement touristique, par la transformation du collège des Sablons en Auberge de Jeunesse (lire ci-dessous), et d'autre part d'assurer les besoins futurs en locaux scolaires au centre-ville, en agrandissant le site des Terreaux par l'immeuble voisin du collège actuel, assaini et réaménagé.

«Pouvoir dédier à l'enseignement un bâtiment communal idéalement situé, en plein centre-ville, est une opportunité unique, presque miraculeuse, qui ne se présente qu'une fois en 50 ou 100 ans», se réjouit Christine Gaillard. Il faut savoir, en effet, que le Centre scolaire des Terreaux de l'éorén (Ecole obligatoire région Neuchâtel), réparti sur six collèges, est depuis plusieurs années à l'étroit. Outre la densification de la population, les réformes scolaires augmentent les besoins en locaux. Ainsi, pour les deux bâtiments des Terreaux (19 classes) et des Sablons (9 classes), qui accueillent le cycle 3 en plus de quelques classes de primaire, il manquera selon les divers scénarios 4 à 8 salles.

Jusqu'à sept salles de plus

Une opportunité s'est alors présentée: la possibilité de réaffecter le bâtiment sis au passage Maximilien-de-Meuron 6, propriété de la Ville et voisin du collège actuel des Terreaux, en bâtiment scolaire. «Lorsque j'ai appris que certains locataires quittaient cet immeuble, je me suis dit qu'il fallait tenter le coup», relève encore Christine Gaillard. Une fois assaini et aménagé selon les nouveaux besoins, ce bâtiment, construit en 1958, pourrait accueillir jusqu'à sept salles en plus qu'au collège des Sablons. Les lieux permettraient par ailleurs de créer des salles de dessin, de biologie, une salle polyvalente, ainsi que de rapatrier les cours d'économie familiale, dispensés dans un autre collège encore. Bref, une solution véritablement idéale. «Je me réjouis de pouvoir offrir une école secondaire réunie dans un lieu magnifique !», lance la conseillère communale. Si, évidemment, le Conseil général apporte son soutien au projet lorsqu'il lui sera soumis.

Solutions pour les locataires

Une dizaine de locataires – associations, acteurs culturels notamment – occupent actuellement ce bâtiment. La Ville les a tous rencontrés pour étudier avec eux des solutions: «Nous avons proposé à chacun d'eux, et c'était un objectif, une solution de relogement», relève le directeur de la Culture Thomas Facchinetti. «Tous ont compris le bien-fondé de la démarche. Nous sommes maintenant en discussion pour voir comment ajuster les solutions qu'on leur propose.»

Pour Isabelle Weber, présidente de l'éorén – 7'000 élèves au total ! –, la nouvelle configuration répond parfaitement aux besoins scolaires, offre un bel outil à un enseignement de qualité et respecte les impératifs financiers du syndicat : «Le comité scolaire de l'éorén tient à féliciter le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel pour sa vision orientée élève et pour sa volonté de trouver des solutions efficientes», a-t-elle indiqué devant la presse. A noter que l'organe législatif de l'éorén sera saisi dans les mois à venir du dossier et se prononcera sur les aspectfs financiers. (fk)

Le calendrier prévisionnel

Terreaux-Est
- Automne 2016 : Elaboration de l'avant-projet et estimation des coûts
- Printemps 2017 : Demande de crédit au Conseil général
- Printemps 2018 : Début des travaux
- Rentrée 2019 : Ouverture du collège

Auberge de Jeunesse
- Automne 2016 : Elaboration de l'avant-projet et estimation des coûts
- Eté 2017 : Demande de crédit au Conseil général pour le concours d'architecture
- 2018 : Concours d'architecture, demande de crédit pour la transformation
- Rentrée 2019 : Début des travaux
- Eté 2020 : Ouverture de l'Auberge de Jeunesse

Proche de la gare et du centre-ville, le collège des Sablons pourrait accueillir une Auberge de Jeunesse après transformation. Un concours d'architecture sera lancé. • **Photo : Stefano Iori**

Une fois libéré des ses élèves, le collège

Une Auberg

Alors que la Ville de Neuchâtel cherchait depuis des années un emplacement pour construire ou aménager une Auberge de Jeunesse, l'opportunité de déménager aux Terreaux les activités scolaires des Sablons est arrivée à point nommé. «Quel beau destin, pour un collège, de se muer en Auberge de Jeunesse dans une ville qui compte énormément d'apprentis, d'étudiants et de jeunes en formation», lance ainsi le président du Conseil communal Thomas Facchinetti, directeur du Tourisme.

Un joli destin, en effet, car, une fois libéré de ses classes, le collège des Sablons devrait être réaménagé et transformé, concours d'architecture à l'appui, en un établissement d'une capacité d'environ 120 lits. L'emplacement est idéal, car situé à proximité tant de la gare

fois en cent ans »

Le bâtiment sis au passage Maximilien-de-Meuron 6 (au centre) permettra d'accueillir les élèves des Sablons dans des locaux scolaires modernes, juste à côté du collège actuel des Terreaux (à droite). • **Photo: Stefano Iori**

pourrait accueillir les touristes à Neuchâtel dès l'été 2020, comblant ainsi un besoin en lits bon marché

e de Jeunesse aux Sablons

que du centre-ville. «En trois minutes et demi, vous êtes au cœur de la ville piétonne», illustre Thomas Facchinetti.

Depuis la disparition de l'Auberge de Jeunesse en 1996, puis de l'Oasis en 2004, les jeunes et les familles avaient du mal à trouver des lits bon marché en ville de Neuchâtel. Le chef-lieu cantonal a, du coup, disparu de la carte des Auberges de Jeunesse, ce qui était bien dommage: de par leur âge et leurs possibilités financières, bon nombre des clients des Auberges de Jeunesse reviennent plus tard, souvent dans une catégorie d'hébergement supérieure, lorsqu'ils ont apprécié leur séjour.

Un élan à toute la région

Présent mardi à Neuchâtel, René Dobler, vice-directeur de l'Association des Auberges de Jeunesse Suisses (AJS), a tenu à «féliciter tous les responsables de la Ville d'avoir trouvé cette solution», a-t-il lancé. «C'est fantastique d'être ici à Neuchâtel: le collège des Sablons offre des possibilités très prometteuses et nous serions enchantés de réaliser ce projet, et d'apporter un élan supplémentaire aux sites touristiques de Neuchâtel et de toute la région», a-t-il ajouté. «En tant que membre d'une organisation mondiale qui est aussi la plus importante organisation de Suisse pour le tourisme des jeunes et des familles, il nous importe de réfléchir au réseau de nos auberges, car dans les dernières décennies plusieurs établissements entre Soleure et Lausanne, ainsi que dans le Jura, ont fermé leurs portes. Nous sommes donc convaincus que grâce à l'implantation d'une Auberge en ville de Neuchâtel, qui possède par ailleurs un bon potentiel touristique, nous attirerons un grand nombre de clients.»

> A Neuchâtel, le prix d'une nuitée pourrait commencer à 35 francs, petit-déjeuner compris.

Saas-Fee et Gstaad

L'AJS devrait exploiter l'Auberge de Jeunesse de Neuchâtel. René Dobler a donné, comme exemple de réalisations récentes, celles de Saas-Fee et de Gstaad, qui proposent des hébergements destinés tant aux familles qu'aux couples, aux voyageurs individuels et aux groupes. A Neuchâtel, le prix d'une nuitée pourrait commencer à 35 francs, petit-déjeuner compris. (fk)

Crédits demandés ultérieurement

Trois directions travaillent main dans la main pour faire aboutir ces deux dossiers stratégiques: celles du Tourisme et de l'Education, alors qu'un groupe de coordination stratégique, placé sous la responsabilité de la direction de l'Urbanisme, assure la cohérence d'ensemble du projet. Il s'agit d'une démarche transversale et innovante pour ces projets dont la mise en œuvre devra être parfaitement synchronisée.

Le Service des bâtiments a effectué une première analyse montrant la faisabilité de ces réaffectations ainsi qu'une première estimation des coûts d'assainissement. Des demandes de crédits seront soumises successivement au Conseil général. L'une portera sur la rénovation du bâtiment Maximilien-de-Meuron 6, puis une deuxième sur l'organisation d'un concours d'architecture pour la future Auberge de Jeunesse, enfin une troisième sur les travaux de transformation du collège des Sablons.

Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe socialiste
La biodiversité au service de la qualité de vie en ville

Anne-Françoise Loup : Depuis sa mise en place en 1998, dans nos quartiers et notre centre-ville, le déploiement du programme « Nature en Ville » offre des effets positifs dont la population ne peut qu'être satisfaite. L'urbanisation s'entend en effet en intégrant plus de nature, sous toutes ses formes et dans tous nos espaces construits ou espaces verts déjà présents. La densification du quartier des Cadolles en est un des nombreux exemples. Elle a été pensée avec la volonté de revitaliser, au sein du parc déjà existant et riche de 15 espèces d'orchidées sauvages en particulier, le petit bassin où a élu domicile une colonie de crapauds accoucheurs.

La préservation et le développement de la biodiversité à tous nos coins de rue relèvent d'une démarche durable mais aussi d'un comportement écologiquement responsable. Si les services de la Ville intègrent cette vision dans l'ensemble des projets de développement de quartier, comme la création du jardin Herman Russ à Serrières tout récemment, cette approche est également de la responsabilité de chacun. Ainsi toutes les initiatives citoyennes en la matière peuvent être accueillies et accompagnées par nos autorités et les services compétents de la Ville. Dans cet esprit, le groupe socialiste a contribué au dépôt d'une motion sur la création de jardins communautaires.

Promouvoir la biodiversité au cœur de la ville constitue pour le groupe socialiste un moyen de favoriser l'art de vivre ensemble et l'avenir durable de Neuchâtel. • Photo : Stefano Iori

Plus de « Nature en Ville » constitue bien sûr un facteur d'attractivité touristique et économique de Neuchâtel par l'accroissement de l'esthétique de nos espaces urbains. Notre patrimoine mérite aussi que soit pensé sa végétalisation sous l'angle historique comme proposé récemment par notre groupe avec la création de jardins médiévaux.

Promouvoir la biodiversité au cœur de la ville constitue pour le groupe socialiste un des moyens de favoriser l'art de vivre ensemble et l'avenir durable de notre ville.

Groupe PopVertsSol
Pour une déchetterie des Plaines-Roches mieux adaptée aux besoins

Béatrice Nys : Un groupe a pris connaissance avec intérêt du rapport sur la demande de crédit pour la rénovation de la déchetterie des Plaines-Roches. Nous ne pouvions toutefois pas accepter un crédit d'une telle ampleur sans quelques remarques. Celui-ci reflète, malheureusement, l'un des effets pervers de la taxe au sac. Du « tout à la poubelle », ou presque, on a passé au « tout aux Plaines-Roches » ou presque. Avec une explosion non seulement des quantités récupérées mais également du nombre de véhicules passant quotidiennement par Pierre-à-Bot. Un déchet, même trié, composté, recyclé, revalorisé, reste un déchet.

Rappelons pour commencer que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit et n'utilise pas. Reconnaissons-le, nous vivons dans une société de (sur-) consommation et de prospérité. En matière de nourriture, nous ne supportons plus que nos aliments entrent en contact avec des « petites bêtes » potentiellement dangereuses pour notre santé. Le bon vieux pain de savon a été remplacé par sa version liquide, emballé dans des bouteilles en plastique, dans l'immense majorité des ménages. Dans nos frigos, les barquettes de viande côtoient les carottes et la salade dans un sac plastique. Ils seront assaisonnés de ciboulette, déjà coupée dans son emballage. Nous les accompagnerons d'eau, ou de soda, en bouteille of course. Tout, nourriture ou pas, doit être emballée et réemballée. Et si la place du Marché est l'un des lieux de rencontre favoris de nombre de Neuchâtelois et Neuchâteloises, la plupart d'entre nous demandent à chaque fois un nouveau cornet pour emballer salades et tomates. Et si on pensait au cornet avant de quitter la maison…

Le personnel employé à la déchetterie fait un travail pénible et peu valorisé par la majorité des usagers. Nous saluons les efforts entrepris pour améliorer leur sécurité pour leur permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles sur ce site.

Nous souhaitons également qu'à l'instar de ce qui se passe depuis peu à Cortaillod, la Ville mette en place un espace permettant aux usagers de la déchetterie des Plaines-Roches de donner les objets en bon état, afin qu'ils soient réutilisés et non détruits. Pour cela nous avons déposé un amendement demandant, sans crédit supplémentaire, la création d'un espace de récupération des objets utilisables. Vu l'ampleur du crédit, notre groupe pense qu'il est tout à fait possible de réaliser cet espace sans surcoût.

Groupe PLR
« Déchetterie des Plaines-Roches : forcing pour une dépense non discutée ! »

Christophe Schwarb : En novembre 2015, le Conseil général a prié le Conseil communal d'examiner la possibilité de créer un espace de récupération d'objets réutilisables. Une réponse aurait dû prochainement arriver et le Conseil général aurait pu en débattre.

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a sollicité un crédit important pour des travaux d'amélioration et de rénovation de la déchetterie des Plaines-Roches.

Comme il s'agit de deux choses parfaitement distinctes, le PLR soutenait ce crédit utile avant que la gauche ne change les règles démocratiques et n'augmente le crédit de Fr. 90'000.–… pour intégrer l'espace de récupération précité.

Et cela, sans que la question n'ait pu être débattue par le législatif !

Ce passage en force, peu démocratique et peu réglementaire, permettra ainsi à la Ville d'agir sans consultation du législatif et les commissions compétentes.

Vous reprendrez bien une petite dépense ?

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de Mme Amelie Blohm Gueissaz (PLR), présidente.

Y compris la présidente, 38 membres sont présents : Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljozovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Isabelle Bellaton (PLR), Julien Binggeli (PopVertsSol), Miléna Boulianne (Soc), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Tiago Cordas (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Joël Desaules (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Amanda Ioset (PopVertsSol), Isabelle Iseli (PopVertsSol), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: MM. Alexandre Brodard (PLR), Pierre-Yves Sandoz (Indépendant), Patrice de Montmollin (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M Thomas Facchinetti (Soc), président, M. Pascal Sandoz, vice-président (PLR), M. Olivier Arni (Soc), Mme Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), membres.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande du Bureau Enkom Ingenys AG, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Remplacement d'antennes existantes pour la téléphonie mobile NE018-1 à l'avenue de Bellevaux 51, article 9696 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102166, pour le compte de Sunrise Communications AG. Les plans peuvent être consultés du 24 juin au 25 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Mauro Urso, architecte à Vevey (Forum architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition de la passerelle avec BN 11151, changement d'affectation de locaux artisanaux pour la création de 18 logements et 2 bureaux. Pose d'une isolation périphérique et de panneaux solaires en toiture. Création de 3 :places de parc intérieures et 6 extérieures à la rue des Brévards 14-16, article 9810 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102138, pour le compte de la Fondation d'Ebauches SA et des maisons affiliées. Les plans peuvent être consultés du 24 juin au 25 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Léo Cuche, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Léo Cuche), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une maison unifamiliale avec piscine et garage au chemin de la Favarge, articles 1053 et 831 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 102115, pour le compte de Madame Irène Kim Besso et Monsieur Clément Besso. Les plans peuvent être consultés du 24 juin au 25 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Geninasca, architecte à Neuchâtel (GD architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation d'une halle industrielle à la rue du Plan, articles 10729 et 9508 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101615, pour le compte de la Société Streiff AG. Les plans peuvent être consultés du 24 juin au 25 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christophe Saudan, architecte aux Geneveys-sur-Coffrane (Atec Architecture), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un garage enterré, à l'avenue des Alpes 55, article 7861 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101197, pour le compte de Madame et Monsieur Katia et Olivier Pesenti. Les plans peuvent être consultés du 1er juillet au 2 août 2016, délai d'opposition.

(suite en colonne de droite)

Fête de la jeunesse

Un cortège qui sera « Fantastique ! »

Ecolières et écoliers vont prendre d'assaut les rues de la ville vendredi après-midi. • Photo: sp

1700 élèves, 200 enseignant-e-s et 200 musicien-ne-s s'apprêtent à prendre d'assaut le centre-ville de Neuchâtel pour le traditionnel cortège de la Fête de la Jeunesse, ce vendredi 1er juillet entre 14h30 et 15h30, sur le thème «Fantastique!». Les enseignant-e-s de 1re à 6e années des collèges de la ville de Neuchâtel ont pu laisser libre cours à leur imagination, en guise de clin d'œil au Festival international du film fantastique (NIFFF), dont le coup d'envoi est donné le même jour. Les élèves paraderont dans ces créations accompagnés en musique par des fanfares de la région. Le défilé traversera le centre-ville en empruntant l'avenue du Premier-Mars, la rue du Seyon, la rue de l'Hôpital, la rue de l'Hôtel-de-Ville pour se terminer au faubourg du Lac. De brèves perturbations de trafic sont possibles.

Pour les petites faims et les grandes soifs, différents stands proposeront – en collaboration, entre autres, avec l'Association de la Rouvraie et des Marchés de l'Univers – des glaces, friandises, boissons et autres spécialités de Somalie, Bosnie, Argentine ou Vietnam. Avec le Centre des Loisirs, les enfants auront également la possibilité de réaliser des badges et de s'initier au snookball et au babyfoot. Enfin, le Service des parcs et promenades distribuera des plantes et installera, si la météo le permet, un enclos avec des chèvres.

Une grande scène érigée au cœur du Jardin anglais accueillera de 15h45 à 17h15 un concert de l'artiste argentin Aureliano Marin ainsi que de son Fangorkestra, puis entre 17h30 et 18h trois spectacles de danse présentés par le Giant Studio. A l'est du Casino, la compagnie STOA investira quant à elle les lieux à trois reprises (16h, 16h30 et 17h15) avec une adaptation de son spectacle «La Naissance des Dieux». La Ville de Neuchâtel invite le public à participer nombreux à cet événement festif qui marque la fin de l'année scolaire et le début des vacances d'été.

En cas de temps incertain, le numéro payant 1600, la radio RTN au journal de 12h15 et le site www.eoren.ch renseigneront sur le maintien ou non du cortège et des animations.

ban
bureau d'adresses de neuchâtel sa

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Pierre Steffen, architecte à Neuchâtel (Prevoyance NE), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Assainissement de l'enveloppe du bâtiment et réfection des balcons, à la rue de Beauregard 1, article 4496 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101731, pour le compte de Prevoyance NE. Les plans peuvent être consultés du 1er juillet au 2 août 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant l'application du plan d'alignement rue Louis-Bourguet est,
- concernant une demande de crédit pour l'amélioration des infrastructures de la déchetterie des Plaines-Roches et création d'un espace de récupération des objets réutilisables,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 27 juin 2016, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 22 août 2016.

Neuchâtel, le 29 juin 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti — **Le chancelier, Rémy Voirol**

CFF SA

Travaux d'entretien

Pour un fonctionnement optimal du réseau ferroviaire suisse, des travaux de nuit seront entrepris entre Gorgier, St-Aubin et Bienne. Des nuisances sonores sont à craindre, la nuit allant du 15 au 16 juillet 2016.

La chronique « passion verte » de...

L'étoile qui donne de l'audace

Si notre moral souffre avec toute cette pluie, les plantes elles aussi ont de la peine à pousser, pas moyen d'échapper à un sol détrempé. Mais face aux attaques des limaces, une plante ne se débrouille pas trop mal, la bourrache ! Sa stratégie est toute simple : un duvet de poils qui ôte toute envie de casse-croûte.

Alors, entrons tout de suite dans le vif du sujet : *Borrago officinalis* ou bourrache en français, fait partie de la famille des Borraginacées. Une des principales caractéristiques de cette famille est d'avoir des poils sur les tiges et sur les feuilles, souvent souples et doux comme un duvet. En vieillissant, les feuilles deviennent rêches et rugueuses.

On trouve plus de 2'700 espèces de Borraginacées réparties dans toutes les parties du monde. C'est une famille qui s'est bien adaptée au milieu où elle vit. Si dans nos contrées, ce sont des plantes herbacées, dans les régions tropicales, ce sont des arbustes et même des arbres !

La bourrache n'est pas une plante originaire de nos contrées, elle s'est naturalisée dans le sud de l'Europe. Si elle pousse spontanément dans le nord de l'Afrique, elle a été introduite par les Maures depuis l'Espagne. Dans nos régions, une bourrache introduite dans un jardin peut se ressemer d'année en année. Comme dit le dicton, un jardin sans bourrache est comme un cœur sans courage ! Sa dispersion en Europe a été facilitée par ses usages médicinaux et culinaires. Quelques jeunes feuilles de bourrache « pour améliorer la soupe, l'humeur et la santé ». Dans la Grèce antique, la bourrache apportait la joie dans les festins, avec ses fleurs macérées dans du vin. Des feuilles fraîches écrasées calment les brûlures et les piqûres. Au Moyen-Age, on lui trouvait des vertus aphrodisiaques. Pour être à la hauteur d'un rendez-vous amoureux, une petite cure de bourrache donnait du courage.

De nos jours, c'est surtout l'huile de graines de bourrache qui est très utilisée. Si l'on observe une fleur de bourrache, ce qui séduit d'abord, ce sont les cinq pétales bleus qui forment une étoile. Au centre, les étamines. A la base de ces étamines, bien caché, se trouve le nectar. Seuls les abeilles et les gros bourdons arrivent à avancer leur trompe pour pouvoir le prendre. Oui, en plus de cela, la bourrache est mellifère. Une fleur donne 2,6 milligrammes de nectar par jour. Et puisque l'on est dans les chiffres, un hectare de bourrache peut produire jusqu'à 200 kilos de miel de très bonne qualité.

L'origine du nom de la bourrache n'est pas très claire. La plus douteuse vient de l'Arabe *abou rach*, qui signifie « père de la sueur », allusion à son effet sudorifique. La plus poétique : tirée du nom Celte *borrach*, ou « homme de courage ». La plus plausible : tirée du bas latin *burra*, « étoffe grossière à longs poils », allusion aux nombreux poils de la plante.

A Neuchâtel, vous pouvez voir des plantes de bourrache dans le jardin de l'Hôtel DuPeyrou, dans le centre autour du bassin.

Dans le langage des fleurs, la bourrache est le signe de la constance du cœur.

Bonnes découvertes.

L.V.

Neuchâtel en détails

Il tourne le dos au château. Hasard ou volonté d'indépendance ? • **Photo : Stefano Iori**

Le rôle politique du banneret

En descendant la rue du Château en direction de la Croix-du-Marché, le passant croise la silhouette du banneret, placé sur la fontaine du même nom. Cette statue, érigée en 1584 par Laurent Perroud, est familière au Neuchâtelois, mais sait-il bien qui est ce personnage ?

Vêtu d'une demi-cuirasse, sa tête barbue coiffée d'un casque, il tient de sa main gauche une épée, tandis que la droite brandit une bannière aux armes de la ville.

Le banneret n'est pas un simple guerrier, il tient un rôle essentiel dans l'organisation politique de la Ville sous l'Ancien régime. Il est en effet le chef de la milice et le représentant de la Bourgeoisie par laquelle il est élu. A ce titre, il fait aussi partie de l'organe exécutif des autorités de la Ville, les Quatre-Ministraux, participe aux débats de la Cour de Justice et préside la Chambre des Orphelins.

La statue du banneret n'est pas tournée dans l'axe de la fontaine, mais perpendiculairement à celle-ci. Cette orientation particulière (peut-être due à un agencement antérieur ou à une simple question de perspective) est souvent interprétée comme une manifestation d'indépendance par rapport au Château auquel le banneret tourne le dos.

La Ville officielle

Festival

Le NIFFF en quelques rendez-vous marquants

C'est, avec Festi'neuch, l'un des événements culturels majeurs de la ville de Neuchâtel. Le NIFFF, Festival international du film fantastique, démarre ce vendredi pour neuf jours de projections, de musique et d'animations diverses. Parmi la multitude de rendez-vous (www.nifff.ch), en voici quelques-uns à ne pas manquer :

- John Carpenter : invité d'honneur du NIFFF ; le réalisateur et compositeur américain donnera un concert exclusif le 5 juillet à 20h au Théâtre du Passage (la date a été avancée !). Il interprétera en live une sélection de ses thèmes mythiques et de ses nouvelles créations. Le NIFFF propose aussi une rétrospective originale de ses affiches de films au Théâtre du Passage.
- Open Air : NIFFF Invasion, le festival gratuit du NIFFF, largement soutenu par la Ville de Neuchâtel, propose sur les Jeunes-Rives une sélection de grands classiques du cinéma fantastiques. A 22h15, tous les soirs.
- Sorcières et escargots : toujours dans le cadre de NIFFF Invasion, le Centre d'art Neuchâtel invite Nicolas Party et Jesse Wine à réaliser hors les murs un dispositif de cinéma insolite. A découvrir à la rue du Seyon 9, deux séances par jour à 17h30 et 21h. Inscription obligatoire à l'adresse http://can.ch
- Imaging the future : ce symposium qui a lieu les 4 et 5 juillet évoquera les nouvelles technologies de l'imagerie digitale, pour le cinéma et les jeux, mais aussi dans le domaine de la santé. On y parlera aussi de réalité virtuelle et d'effet spéciaux. Renseignements : itf@nifff.ch
- Symposium littéraire : cette septième édition propose deux rencontres autour de la création suisse, le 7 juillet à 14h et 15h. Une rencontre avec le Cercle d'auteurs de polars romands sera suivie d'une carte blanche à la Maison d'Ailleurs autour des mondes de Frederik Peeters.

Conseil général

Proclamation d'un conseiller général

En date du 27 juin 2016, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Tiago Cordas, 7e suppléant de la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, en remplacement de M. Richard Strohmeier, démissionnaire.

Neuchâtel, le 27 juin 2016.

Le Conseil communal

Vernissage public samedi à 11 heures

Nouvelle fresque au centre-ville

Kesh et Wilo ont décoré le passage des Moulins.
• Photo : Stefano Iori

Dans le cadre de la stratégie de valorisation du centre-ville développée par les Autorités communales, la direction de l'Urbanisme et de l'Economie a mandaté les graffeurs Kesh et Wilo pour orner les façades du passage des Moulins d'une fresque magistrale. L'inauguration aura lieu samedi 2 juillet à 11h. La population y est cordialement conviée.

Les autorités communales développent depuis 2013 une stratégie de valorisation du centre-ville favorisant notamment la réalisation de projets artistiques dans l'espace public, plus particulièrement au cœur de la cité. Cette politique vise à mettre en évidence les riches atouts du centre-ville. Elle se concrétise aussi par la végétalisation de la zone piétonne ou encore la présence de bancs publics.

La Ville a mandaté les graffeurs neuchâtelois Kesh et Wilo pour réaliser une œuvre qui orne désormais le passage des Moulins. Le projet a été élaboré dans le but d'insuffler une énergie positive et créative dans la ruelle concernée.

Lors du vernissage, Olivier Arni, conseiller communal en charge de l'Urbanisme et de l'Economie, ainsi que l'artiste Kesh feront une brève allocution avant qu'un apéritif en musique soit offert.

Ces nouvelles fresques viennent compléter les réalisations artistiques des passages des Boucheries et des Fausses-Brayes, ainsi que celle qui est en train d'être réalisée dans le port.

Atelier des musées

Vive les vacances !

Pour cet été, l'Atelier des musées propose les activités suivantes :

Musée d'art et d'histoire

«Ciel !»
Inspire-toi des ciels de Maximilien de Meuron pour peindre les tiens.
Mardi 5 juillet, de 10h à 11h30 pour les 4 à 6 ans en duo (un enfant et un adulte) et de 14h à 16h pour les 7 à 10 ans.

«Monotype»
Gratte, froisse, frotte, dessine et imprime de surprenantes traces et empreintes.
Mercredi 6 juillet, de 14h à 15h30 pour les 4 à 6 ans en duo (un enfant et un adulte) et de 10h à 12h pour les 7 à 10 ans.

«Tague tes fringues !»
Invente tes propres motifs d'impression sur ton jeans ou ton t-shirt.
Jeudi 7 juillet, de 14h à 16h30 pour les ados dès 12 ans.

Musée d'histoire naturelle

«Pêche aux p'tites bêtes !»
Pêche à l'épuisette, observation et détermination à la loupe.
Jeudi 7 juillet, de 9h30 à 12h, pour les 4 à 6 ans et de 13h30 à 16h pour les 7 à 10 ans.

Ateliers en liens avec Abysses, le mystère des profondeurs
«Le poulpe Dumbo et ses amis»
Plonge dans l'océan pour découvrir d'étranges créatures, puis crée ton propre monde des abysses.
Mercredi 10 août, de 10h à 11h30, pour les 4 à 6 ans.

«Plongée dans les abysses»
Des animaux vraiment surprenants survivent dans le noir et l'eau glacée. Découvre leurs stratégies de survie.
Mercredi 10 août, 13h30-15h, pour les 7 à 10 ans.

(suite en colonne de droite)

Echos

■ Jeudi 23 juin, M. Fabio Bongiovanni, directeur des Ressources humaines, a représenté les Autorités communales lors de l'inauguration des nouveaux locaux à Neuchâtel de Vicario Consulting SA.

■ Vendredi 24 juin, Mme Christine Gaillard, directrice de l'Education, a représenté les Autorités lors de la remise des diplômes et prix 2015-2016 de la Haute école de musique de Genève-Neuchâtel, à Neuchâtel.

■ Vendredi 24 juin, M. Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et Energies, a représenté les Autorités communales lors de l'inauguration des vestiges gallo-romains restaurés de Serrières.

■ Vendredi 24 juin, M. Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme et Pascal Sandoz, directeur de la Sécurité, ont représenté les Autorités communales lors de l'inauguration de la cour pavée de l'Hôtel communal et des portes ouvertes du Secopo.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M. Max Müller à l'occasion de son centième anniversaire.

Auvernier Jazz Festival : offre spéciale

En raison du soutien apporté par la Ville de Neuchâtel à l'Auvernier Jazz Festival (26, 27, 28 août 2016), la direction du Festival accorde à toutes les personnes domiciliées sur le territoire communal un rabais de 20% sur toutes les catégories de billets (AVS et enfants y compris).

Offre valable jusqu'au lundi 15 août 2016 uniquement sur les billets vendus par : Tourisme neuchâtelois à l'Hôtel des postes (poste principale).

Atelier des musées (suite)

Jardin botanique

«Bzzz... bzzz !!!»
Voyage au pays des fleurs sur les traces des abeilles.
Mardi 9 août, 10h-12h, pour les 4 à 6 ans et de 14h à 16h pour les 7 à 10 ans.

«Les plantes estivales passent à la casserole !»
Voir, sentir et toucher des plantes sauvages comestibles avant de les goûter
Jeudi 11 août, 10h-15h, pour les 7 à 10 ans.

- **Renseignements complémentaires et inscriptions :** www.atelier-des-musees.ch, 032 717 79 18

Programme cinéma pour la semaine du 29 juin au 5 juillet 2016

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

DEMAIN
28e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF di 10h30.
De Cyril Dion et Mélanie Laurent.

FOLLES DE JOIE
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
Version it., s-t all/fr me et je 18h.
Apollo 3 : version it., s-t all/fr di 11h.
De Paolo Virzi.

LE MONDE DE DORY
2e semaine. Dès 6 ans.
VF me, sa au ma 13h15.
VF ve au ma 15h45, 18h15, 20h30.
Rex : VF sa au ma 13h30.
VF me au ma 15h45.
Arcades : VF 3D me et je 15h45, 18h15.
VF me 20h30.
VO angl. 3D s-t fr je 20h30.
D'Andrew Stanton.

L'OUTSIDER
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me et je 20h30.
Apollo 3 : VF ve et sa 22h30.
De Christophe Barratier.

AVANT TOI
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me et je 15h30.
Apollo 2 : VF me au ma 20h30.
De Thea Sharrock.

NINJA TURTLES 2
1re semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF 3D ve et sa 22h45.
Apollo 2 : VF 3D me au ma 15h45, 18h.
De Dave Green.

APOLLO 2

ANGRY BIRDS THE MOVIE
8e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa au ma 13h30.
De Clay Kaytis et Fergal Reilly.

CONJURING 2 – LE CAS ENFIELD
1re semaine. 16 ans sug, 16 ans.
VF ve et sa 23h.
Rex : VF me, ve au lu 20h30.
VO angl. s-t fr/all je et ma 20h30.
De James Wan.

DANS LES FORÊTS DE SIBÉRIE
3e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF di 10h45.
De Safy Nebbou.

APOLLO 3

MERCI PATRON !
2e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h30.
De François Ruffin.

RETOUR CHEZ MA MÈRE
5e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me, sa au ma 14h.
VF me au ma 20h15.
De Eric Lavaine.

ROBINSON CRUSOÉ
11e semaine. Dès 6 ans.
VF me au ma 16h.
De Ben Stassen.

REX

L'EFFET AQUATIQUE
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
De Solveig Anspach.

ARCADES

Le cinéma accueille le NIFFF du vendredi 1er au samedi 9 juillet.

BIO

Le cinéma accueille le NIFFF du vendredi 1er au samedi 9 juillet.

STUDIO

CAMPING 3
1re semaine. 8 ans. sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.
De Fabien Onteniente.

L'instantané de Stefano Iori...

Le troc, c'est le bonheur des lectrices de l'été.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
No principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Accueil familial de jour, mamans de jour (rues des Usines 20, case postale 26, 2003 Neuchâtel), permanence tél. au 032 717 74 56, lundi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi de 14h à 17h et jeudi de 8h30 à 11h30, e-mail: afj.littoral@ne.ch, www.mamansdejour.ch

ADCN – Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel. Permanences-café, aide pour les recherches d'emploi, conseils juridiques (rue Louis-Favre 1), tél./fax 032 725 99 89.

Association Alzheimer Suisse Neuchâtel (rue Louis-Favre 1), permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30, tél. 032 886 83 59, www.alz.ch/ne/

Amnesty International, groupe de Neuchâtel (case postale 48, 2001 Neuchâtel), tél. 032 724 56 45.

ANAAP – Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique («Le Déclic», rue du Plan 19). Accueil et permanence psychosociale du lundi au vendredi de 14h à 17h. Groupes d'entraide, groupe des proches. Renseignements au No de tél. 032 721 10 93.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **No 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes du dimanche 3 juillet

Sud :

Collégiale : Di 03.07, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert

Temple du Bas : Je 30.06, 10h, méditation, salle du refuge.

Nord :

Ermitage : Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Valangines : Di 03.07, 11h45, culte avec présence Afrique Chrétienne.

Hôpital Pourtalès : di 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame : sa 02.07, pas de messe en portugais ; di 03.07 à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas : pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc : sa 02.07 à 17h messe ; di 03.07 à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert : sa 02.07 à 18h30, messe ; di 03.07 à 17h, messe en latin.

Chapelle de La Providence : sa 02.07 à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds : di 03.07, 10h, messe avec le curé émérite Roland Lauber.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel : pas de messe.

Impressum

Editeur :
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable :
Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction :
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration :
Stefano Iori, photographe

Secrétariat :
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact :
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet :
www.neuchatelville.ch

Mise en page :
Cathy Ecabert

Impression :
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage :
23'500 exemplaires

Publicité

SPINAS CIVIL VOICES
ZEWO
Devenez forgeur de destinées
Optez pour un parrainage. Dès un franc par jour, vous donnez un coup de pouce au destin d'enfants en détresse. www.tdh.ch/chaquejourcompte
Terre des hommes
Aide à l'enfance.
tdh.ch

L'unique site romain visible en ville de Neuchâtel s'ouvre au public

Thermes romains à découvrir à Serrières

Les travaux de restauration des bains gallo-romains de Serrières sont achevés. La Ville de Neuchâtel et la copropriété « Cité Suchard » ont inauguré vendredi ces vestiges datant du IIIe siècle de notre ère. La population du quartier était également au rendez-vous pour découvrir la mise en valeur de ce site historique unique à Neuchâtel.

Un panneau didactique permet au public de se faire une idée plus précise de l'agencement des bains gallo-romains, qui occupaient le site de Serrières aux IIe-IIIe siècles de notre ère. • **Photo : Stefano Iori**

Les mauvaises herbes ont laissé place à un site à la fois sobre et évolutif. Plusieurs terrasses, construites avec des pierres, se superposent pour permettre au public de mieux appréhender la présence et la disposition de l'ancien établissement romain. Fleurs et plantes odorantes recréent une ambiance méditerranéenne qui se marie fort bien avec la richesse historique du lieu.

> « Nous avons choisi d'enfouir les vestiges pour mieux les préserver. »

Lancés au printemps dernier, les travaux ont notamment permis d'enfouir une partie des vestiges gallo-romains afin d'assurer leur conservation à long terme. Une autre partie a été restaurée. Elle est désormais visible et ouverte au public. « Après 110 ans à l'air libre, les vestiges étaient très dégradés », explique Jacques Bujard, chef de l'Office du patrimoine et de l'archéologie et conservateur cantonal. Et de poursuivre : « Nous aurions pu les démonter et tout reconstruire, mais nous avons choisi de les enfouir pour mieux les préserver. »

Piscine et chauffage au sol

Sur le site, deux objets sont particulièrement mis en évidence. Il s'agit d'un bassin (piscina) ainsi que d'un système de chauffage par le sol (hypocauste). Concrètement, de fins piliers sortent du sol par endroit. Un moyen d'évoquer la structure du chauffage et de donner une idée du confort dans lequel évoluaient les Romains à leur époque. « C'est incroyable d'imaginer ces bains et de penser que les Romains avaient déjà découvert la chaleur au sol au IIIe siècle », s'est exclamé Pascal Sandoz, conseiller communal en charge des Infrastructures et Energies.

Fossiles et dalles glissantes

Le chantier s'est étendu sur plusieurs mois. Supervisés par l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie (Opan), les Services communaux de la voirie et des parcs et promenades ont mené à bien les travaux de restauration et l'aménagement du site. Défricher, creuser, terrasser, construire : les équipes de la Ville n'ont pas chômé. « Pour nos collaborateurs, il s'agit d'une aventure professionnelle unique et très enrichissante sur le plan personnel. Ils ont fait preuve d'une grande humilité face à ces découvertes », a souligné Pascal Sandoz. Si les travaux se sont déroulés selon les directives de l'Opan, les Services communaux ont eu leur mot à dire concernant le choix des matériaux. « Nous avons utilisé des pierres de récupération, dont certaines sont même porteuses de fossiles. Pour le fond du bassin, nous avons repris les anciennes dalles glissantes de la rue du Seyon », précise Antoine Benacloche, ingénieur communal. Et d'ajouter : « Nous avons également défini les niveaux des différentes terrasses. » Concernant la végétation qui orne le site, il a été renoncé d'y planter des arbres. « Comme nous sommes à l'intérieur d'un bâtiment, nous avons décidé de ne pas mettre d'arbres pour éviter que leurs racines ne causent des dégâts », note Eddy Macuglia, contremaître au Service des parcs et promenades.

> « Pour nos collaborateurs, il s'agit d'une aventure professionnelle unique et très enrichissante sur le plan personnel. »

Nouvelle dynamique

C'est au printemps 2015 que les autorités communales ont décidé de restaurer les vestiges des thermes romains de Serrières. Une tâche rendue possible grâce à un accord entre la Ville et la copropriété « Cité Suchard », sur le bien-fonds de laquelle se trouvent les ruines. « Cela fait 100 ans que l'on attendait une solution », a relevé Julie Delafontaine, administratrice de la copropriété. Très satisfaite de l'aboutissement du projet, elle a encore relevé : « Nous avions besoin de l'accord de chacun des 38 copropriétaires pour concrétiser le projet. Lors du vote, nous avons immédiatement obtenu l'unanimité. » Dans les faits, les copropriétaires ont accepté de grever le bien-fonds d'une servitude d'usage public au profit de la Ville de Neuchâtel dès lors que le site se trouve en grande partie sur son terrain et qu'elle a souhaité le mettre en valeur. Pour ce faire, la Ville a investi environ 100'000 francs dans ces travaux.

Tout juste un mois après l'inauguration du Jardin public Hermann Russ, l'ouverture de ce site historique au public s'inscrit dans la nouvelle dynamique que connaît le quartier. Elle s'accompagne entre autres par les aménagements des rives et le lien bientôt retrouvé entre Serrières et le lac ainsi que par la réhabilitation progressive des friches industrielles.

Anne Kybourg

Serrières à l'origine de Neuchâtel ?

Les vestiges des bains gallo-romains ont été découverts en 1908, lors de la construction des trois dernières maisons de la Cité Suchard. Sis à l'angle des rues Erhard-Borel et Martenet, ils occupent un terrain de 500 m², autrefois connu sous le nom de « villa romaine ». Bien que classés dès leur découverte, ils n'ont été que très peu entretenus. « Après plusieurs tentatives infructueuses pour préserver le site, une étude complémentaire a été menée en 2006. Nous avons pu identifier des thermes et non une villa », relate Jacques Bujard, chef de l'Opan et conservateur cantonal. Les fouilles ont permis de reconnaître tous les locaux caractéristiques des bains antiques, à savoir des pièces chauffées par le sol, des bassins, des locaux non chauffés ainsi qu'un vestibule d'entrée. « Ces thermes devaient accompagner d'autres installations plus importantes autour du vallon de la Serrière, mais cela nous échappe pour le moment. A mon avis, la solution est cachée sous le temple », précise Jacques Bujard. L'occupation de ces bains remonte au IIIe siècle, soit bien avant la fondation de la ville, dont on a fêté le millénaire en 2011. Serrières est plus vieux et son établissement pourrait bien être à l'origine de Neuchâtel.